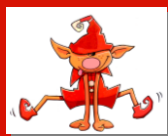


# CHARTRE DE VIE DU TEMPS MERIDIEN

Le temps méridien est un temps de repos avant et après le repas. Il vise avant tout à créer un temps de détente pour les enfants. Des animateurs sont présents dans la cour pour les accompagner et leur proposer des animations selon un principe du libre choix.

Pour le bien-être et la sécurité de tous, les règles de vie ci-dessous doivent être respectées.



Enfant, je m'engage à :



Animateur, je m'engage à :

Respecter mes copains/copines <i>(ne pas taper, cracher, lancer des cailloux...)</i>	Assurer la sécurité
Avoir un vocabulaire adapté <i>(formule de politesse, ne pas insulter...)</i>	Etre à l'écoute des enfants
Etre visible par un animateur <i>(ne pas me cacher derrière les buissons...)</i>	Accompagner les enfants
Ecouter les adultes <i>(ne pas jouer dans le bac à sable en cas de temps incertain...)</i>	Etre juste et équitable
Respecter le matériel et l'environnement <i>(ne pas jeter les papiers par terre, ne pas jouer dans les toilettes...)</i>	Faire respecter le matériel et les règles de vie
Ne pas rentrer dans l'enceinte de l'école <i>(dans les couloirs, les salles de classe...)</i>	Etre compréhensif
	Jouer et discuter avec les enfants
	Proposer des animations
	Solliciter les enfants sur les animations à venir
	Faire le lien entre enseignants / enfants / familles / collègues / Mairie

**Si je ne respecte pas les règles de la charte de vie du temps méridien, voilà ce que j'encoure :**

- 1/Discussion avec l'animateur / Rappel des règles de vie
- 2/Discussion avec l'animateur / Information écrite aux familles

**Et si mon comportement ne s'améliore pas, je pourrai faire l'objet d'une des actions suivantes :**

- 1/Convocation des familles avec l'animateur et la responsable du temps méridien
- 2/Exclusion temporaire
- 3/Exclusion définitive